



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex  
tél. : 03.58.43.00.60 e-mail : [plantelme@yonne.fff.fr](mailto:plantelme@yonne.fff.fr)

## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

PV 180 CDA21

### Réunion restreinte en visioconférence du 11 Mars 2021 à 19h30

Présents : Mme FRONT - MM. CHANUDET - GIL - MALDOU – RIVIERE – VIÉ

Excusés : MM. GUIDOU – MOREL - PINGUET

Philippe Chanudet préside la séance.  
Guillaume Vié est désigné secrétaire de séance.

En préambule la commission présente ses sincères condoléances à Amandine Basler pour le décès de sa grand-mère ainsi qu'à toute sa famille.

#### **1-Approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de la réunion restreinte du 09/02/2021 est approuvé à l'unanimité.

#### **2-FIA 1ère session 2020/2021**

Madame Sanaa Boumachouene est admise à l'examen théorique, qu'elle a subit le 27 février dernier. Celle-ci avait été empêchée d'assister à la dernière journée de formation, ainsi qu'à l'examen en octobre dernier, par la force majeure. La CDA avait décidé de reporter la tenue des modules 5 et 6 de la FIA, ainsi que l'examen théorique.

#### **3-FIA 1ère session 2020/2021 - Rattrapage**

L'examen de rattrapage de la FIA octobre 2020 se déroulera samedi 27 mars à 10H30. Il sera proposé deux sites aux huit candidats concernés. L'un sur Auxerre, l'autre sur le Sénonais.

#### **4-Communication - maintien du lien avec la population arbitrale**

Afin de combler le manque d'interaction engendré par l'arrêt des compétitions, la CDA a entrepris de contacter individuellement l'ensemble de la population des arbitres du District. Cette démarche a très bien été accueillie par nos arbitres et sera renouvelée.

#### **5-Examen R3 – Correction avec les candidats non reçus**

Philippe Chanudet et Guillaume Vié participeront en tant que formateurs, à la correction de l'examen R3 effectuée par Christophe Adam CTRA LBFC.

#### **6-FIA 2<sup>ème</sup> session 2020/2021 – en distancielle**

La CDA laissera l'ETRA BFC assurer la tenue de la 2ème session des FIA de cette saison, ne pouvant se tenir qu'en distancielle.  
A ce jour, aucun candidat icaunais n'y est inscrit.

## **7- Questionnaire de Formation continue**

Attendu à la lecture du règlement intérieur et à l'obligation de formation continue incombant à la population arbitrale icaunaise, un questionnaire de formation continue sous le format d'un Googleform a été conçu par le pôle Formation de la CDA. Ce dernier, mis à disposition le 01/12/2020, était à remplir avant le 31/12/2020.

La commission fait le point sur les arbitres qui n'ont pas répondu.

La CDA débat et statue sur ce sujet avant de notifier les décisions aux intéressés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 39 du Statut de l'Arbitrage.*

Le Président de la séance  
Philippe Chanudet

Le Secrétaire  
Guillaume Vié